

GRAND PRIX DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Le Grand Prix du Conseil Départemental regroupe les quatre tournois réservés aux jeunes et aux féminines durant la saison sportive. Il est ouvert à toutes les licences (promotionnelles et traditionnelles) du département.

Chaque tournoi se déroule sur deux journées.

ARTICLE 1 : TABLEAUX - CATÉGORIES

TABLEAUX	CATEGORIES	HORAIRES DE DEBUT
FEMININES – POUSSINS - BENJAMINS		
Tableau A	- 11 ANS TOUTES LICENCES (BENJAMINES – POUSSINES)	15 H 30
Tableau B	- 13 ANS ET – 15 ANS FILLES LICENCES PROMO (MINIMES ET	15 H 30
Tableau C	- 13 ANS ET – 15 ANS FILLES LICENCES TRADIT (MINIMES ET	15 H 00
Tableau D	- 18 ANS ET SENIORS DAMES LICENCES PROMOTIONNELLES	16 H 00
Tableau E	- 18 ANS ET SENIORS DAMES <900 LICENCES TRADITIONNELLES	16 H 00
Tableau F	- 18 ANS ET SENIORS DAMES > 900 LICENCES TRADITIONNELLES	16 H 00
Tableau G	- 9 ANS POUSSINS TOUTES LICENCES	14 H 00
Tableau H	- 11 ANS BENJAMINS LIC PROMOS	13 H 30
Tableau I	- 11 ANS BENJAMINS LIC TRADITS	15 H 00
MINIMES – CADETS – JUNIORS GARCONS		
Tableau J	- 13 ANS LICENCES PROMOTIONNELLES (MINIMES)	09 H 00
Tableau K	- 15 ANS LICENCES PROMOTIONNELLES (CADETS)	12 H 00
Tableau L	- 13 ANS LICENCES TRADITIONNELLES (MINIMES)	10 H 00
Tableau M	- 15 ANS LICENCES TRADITIONNELLES (CADETS)	11 H 00
Tableau N	- 18 ANS LICENCES PROMOTIONNELLES (JUNIORS)	13 H 00
Tableau O	- 18 ANS LICENCES TRADITIONNELLES (JUNIORS)	13 H 00

Un(e) joueur (joueuse) ne peut s'inscrire que dans un seul tableau (de sa catégorie).

ARTICLE 2 : FORMULE DE COMPÉTITION

Première phase par poules de 3 ou 4 joueurs. 2 qualifiés par poule dans un tableau à élimination directe.

Toutes les parties se dérouleront au meilleur des 3 manches. L'arbitrage sera fait par les joueurs disponibles.

Le Comité d'organisation se réserve le droit de regrouper 2 tableaux en cas d'inscriptions insuffisantes.

◆ ARTICLE 3

Une tenue correcte sera exigée et les chaussures de sport seront obligatoires pour pénétrer dans les aires de jeu. Il sera interdit de fumer et de coller dans la salle.

◆ ARTICLE 4 : LES RÉCOMPENSES

Les 4 premiers au minimum de chaque tableau se verront remettre des récompenses en fin de journée.

De plus, chaque participant au tournoi marquera des points pour le classement du GRAND PRIX.

◆ ARTICLE 5 : ENGAGEMENTS

- Le règlement des engagements devra se faire **avant la compétition**. Les joueur (se)s dont les engagements ne sont pas réglés ne pourront participer à la compétition.
- En cas d'absence le jour de la compétition, les frais d'engagements resteront acquis au Comité de Gironde.
- Le calcul des points pour le Grand Prix ne se fera que sur les **participants** à la compétition.

◆ ARTICLE 6 : LE GRAND PRIX

Le Grand Prix est un challenge basé sur l'ensemble des tournois jeunes et féminins de la saison.

En fin de saison, le premier de chaque catégorie recevra un trophée acquis définitivement.

De plus, chaque participant apportera à son club un nombre de points égal à celui qu'il a acquis pour lui-même.

Ce qui nous permettra d'établir un classement des clubs. En fin de saison, les 10 meilleurs Clubs recevront des bons d'achat.

SYSTEME DE CALCUL DES POINTS :

■ Inscription sur un tableau :	1 point
■ 1/8 de Finale :	2 points
■ ¼ de Finale :	4 points
■ ½ de Finale :	6 points
■ Finaliste :	9 points
■ Vainqueur de Tableau :	15 points

De plus,

Un joueur ayant participé à 2 tournois « jeunes et féminines » dans l'année aura le total de ses points multipliés par 2.

Un joueur ayant participé à 3 tournois « jeunes et féminines » dans l'année aura le total de ses points multipliés par 3.

Un joueur ayant participé à 4 tournois « jeunes et féminines » dans l'année aura le total de ses points multipliés par 4.

Grâce à ce GRAND PRIX, les joueurs pourront se battre pour leurs résultats personnels, mais aussi pour leur club.